

AVIS D'ENQUÊTE
D'UTILITE PUBLIQUE

**Établissement des périmètres de protection du forage de Chassagny
sur les communes de Balbigny, de Pouilly-les-Feurs et de Epercieux-Saint-Paul**

Une enquête d'utilité publique d'une durée de 16 jours sera organisée du **11 au 26 juin 2019 à 11H00 inclus** sur les communes de Balbigny, de Pouilly-les-Feurs et de Epercieux-Saint-Paul pour l'opération ci-dessus à la demande de la commune de Balbigny, maître d'ouvrage du projet. Cette enquête relève du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et la procédure du code de la santé publique.

Le dossier pourra être consulté chaque jour ouvrable et aux heures d'ouverture habituelle de chaque mairie où les intéressés pourront :

- soit inscrire sur le registre, ouvert à cet effet, leurs observations au sujet du projet ;
- soit adresser par écrit leurs observations à la commissaire enquêtrice à la mairie de Balbigny, avant la clôture de l'enquête.

Madame Martine MARECHET, technicienne chimiste, désignée par le tribunal administratif de Lyon, assurera les fonctions de commissaire enquêtrice. Elle recevra en personne les observations du public en mairie à :

Balbigny : le mardi 11 juin 2019 de 8H00 à 11H00

Pouilly-les-Feurs : le samedi 22 juin 2019 de 9H00 à 12H00

Epercieux-Saint-Paul : le mercredi 26 juin 2019 de 9H00 à 11H00

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice après la clôture des formalités :

- soit à la mairie où s'est déroulée l'enquête publique
- soit à la Préfecture de la Loire – Pôle d'appui territorial -
- soit sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr sous la rubrique "Accueil > Publications > Enquêtes publiques > Autres enquêtes"